

# DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

---

## CONFÉRENCE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE SUR LA PAIX

Comme l'annonçait la *Revue internationale* dans une précédente livraison, la réunion d'une Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix était prévue, du 11 au 13 juin 1975. Elle a eu lieu à Belgrade, au siège du Parlement, et des représentants de près de 80 Sociétés nationales, ainsi que des institutions internationales de la Croix-Rouge et de l'Institut Henry-Dunant, y assistaient.

Elle était organisée conjointement par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge de Yougoslavie. La séance inaugurale s'ouvrit par la lecture d'un message du président de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, M. J. B. Tito, qui salua la Croix-Rouge et le rôle utile qu'elle joue comme facteur de paix. Puis le Dr Nikola Georgievski, président de la Croix-Rouge de Yougoslavie, exprima la satisfaction de son pays d'être l'hôte d'une Conférence importante pour la Croix-Rouge et se dit convaincu que les délégués de tous les pays trouveraient un langage commun pour définir la place de la Croix-Rouge dans l'action pour la paix. Lui succédant, M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, lut un message du président du Conseil des Gouverneurs, M. José Barroso, que la maladie retenait au loin, et qui appelait chacun à lutter pour l'établissement de relations pacifiques entre les hommes et entre les Etats: « Il faut attaquer tout ce qui s'oppose à la paix ». Enfin, M. Eric Martin prit la parole au nom du CICR qu'il préside. Il appela les délégués à mettre en lumière ce qui nous unit dans un commun désir de paix, en dépit des différences de vues et des antagonismes, afin d'établir un programme d'action pour la paix. Il évoqua les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, en particulier ceux de neutralité et d'indépendance, qui interdisent à la Croix-Rouge de prendre parti dans des conflits, afin de continuer à apporter du secours et à défendre les règles humanitaires en tout temps.

Les travaux de la Conférence se sont ensuite déroulés sous la présidence de M<sup>e</sup> Marcellin Carraud, président de la Croix-Rouge française. A cette occasion, le CICR a présenté deux rapports, l'un sur l'allègement des souffrances des victimes des conflits comme contribution à la paix, et l'autre sur le développement du droit international humanitaire et la diffusion des Conventions de Genève <sup>1</sup>.

Un « programme d'action de la Croix-Rouge comme facteur de paix » a été mis au point par un comité de rédaction présidé par M. Ranganathan, président de la Croix-Rouge de l'Inde, et soumis à l'examen de la Conférence. Ce programme prévoit des mesures concrètes pour renforcer l'action pratique des organes de la Croix-Rouge, notamment en faveur des victimes des conflits, et pour réaffirmer le développement du droit international humanitaire. Il envisage en outre une extension du rôle de la Croix-Rouge dans la prévention des conflits, quand les circonstances le permettent. Nous reviendrons par la suite sur le sujet, ce programme d'action devant être examiné lors des réunions de la Croix-Rouge internationale qui se tiendront à Rabat, en octobre prochain.

---

<sup>1</sup> On en trouve le texte dans la présente livraison.